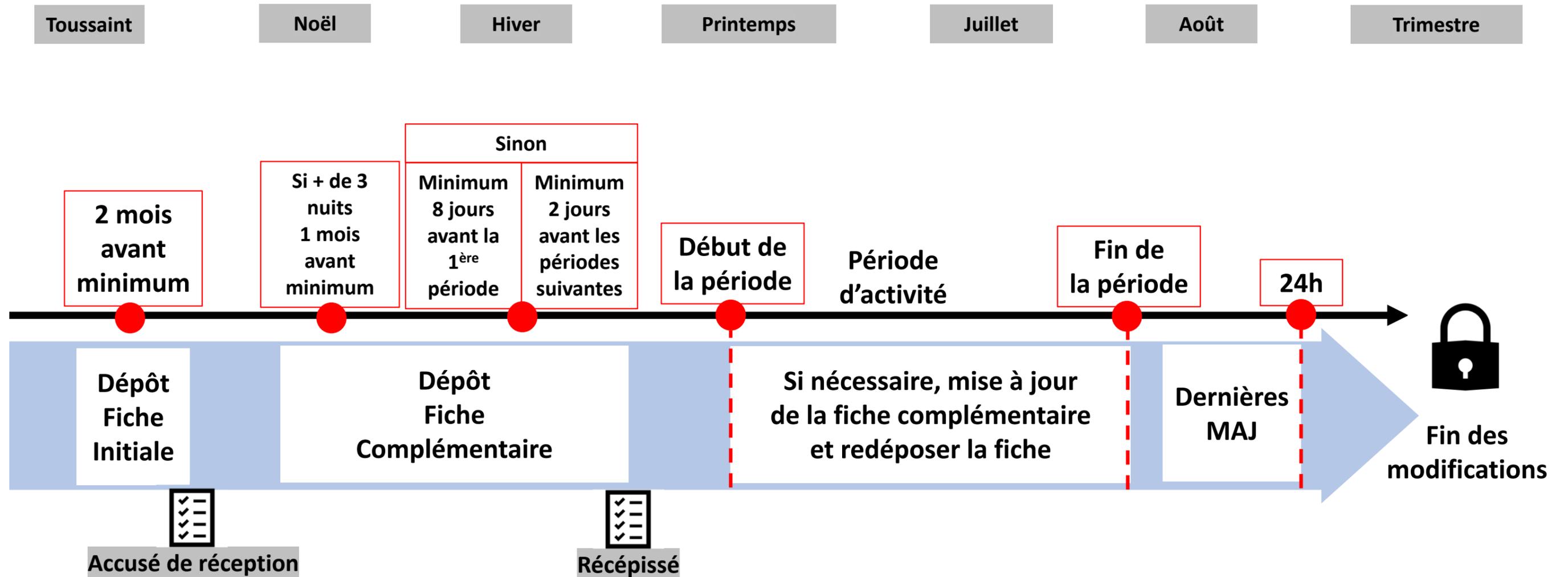


Téléprocédure des Accueils de Mineurs

Les délais de déclaration pour les accueils de scoutisme



Particularités

L'organisateur d'un accueil de scoutisme peut déclarer un accueil sans hébergement au trimestre.
 En cas de besoin, il peut aussi compléter la fiche initiale par l'ajout de périodes supplémentaires ou des camps de plus de 3 nuits qui n'étaient pas prévus au moment du dépôt d'origine.

